Image not found or type unknown

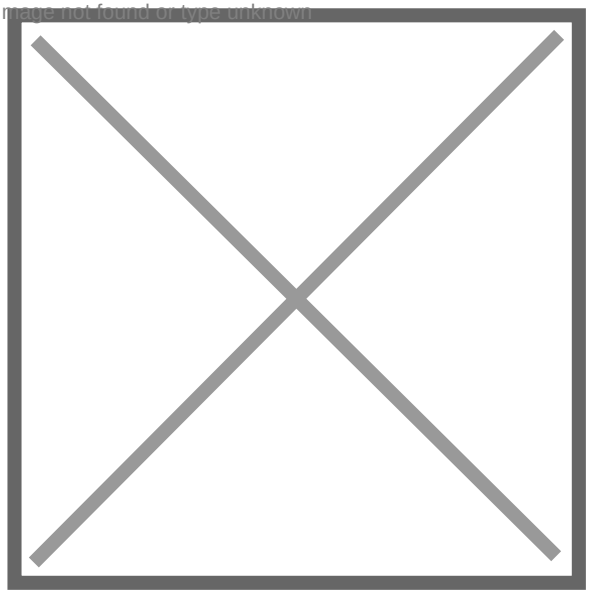

Revenir sur la signature d une pétition

Par **zeriabe**, le **21/02/2019** à **13:10**

Bonjour,

J'ai témoigné et signé avec mes voisins contre un autre voisin qui posait des problèmes (pipi dans l'ascenseur, le bruit, comportement désagréable, ...), le problème est que je ne l'ai jamais vu, avec mes propres yeux, causer des problèmes.

Aujourd'hui, l'affaire est devant le tribunal. Mes questions sont les suivantes :
1 - puis je revenir sur ce que j ai signé ?
2 - puis je faire une attestation sur l honneur expliquant que je n'ai rien contre ce voisin ? et comment rédiger cette attestation ?
3 - est ce que le fait de revenir sur ce que j'ai signé et de faire l'attestation ça ne retourne pas contre moi ?

Merci d'avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés